

Flash INFOS #67



Permis humanitaire pour Salomon. Illustration de Kristine Kostava / Voix d'Exils

**Sous la loupe : Un permis humanitaire pour Solomon Arkisso ?
/ Mario Gattiker s'exprime sur les violences dans les centres fédéraux
/ Une fresque géante en l'honneur des jeunes migrants à Lausanne**

Un permis humanitaire pour Solomon Arkisso ?

24 Heures, le 15 juin 2021

Le 15 juin, les membres du parlement vaudois ont accepté par 72 voix contre 63 une résolution appelant le Conseil d'Etat à demander l'octroi d'un permis humanitaire à Solomon Arkisso auprès du Conseil fédéral. Pour rappel, ce dernier a été renvoyé de force en Ethiopie fin janvier et jouit d'une interdiction d'entrée sur le territoire de la Confédération jusqu'en 2026. Si le principal concerné venait à retourner en Suisse, le député Guy Gaudard s'est engagé à lui garantir une place d'apprentissage. Le conseiller d'Etat Philippe Leuba a pour sa part souligné que jusqu'à présent le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) avait refusé de reconsidérer toutes les demandes qui lui avaient été adressées.

Mario Gattiker s'exprime sur les violences dans les centres fédéraux

24 Heures, le 21 juin 2021

« Les centres [fédéraux pour requérants d'asile] ne sont pas des espaces de non-droit, où règne la violence ». Telle est la réaction du secrétaire d'Etat aux migrations – Mario Gattiker – face aux propos de Jean-Claude Huot, membre de la Commission fédérale des migrations, pour qui les centres fédéraux « ne peuvent pas être des zones de non-droit » et la possibilité de porter plainte devrait être un minimum requis. M. Gattiker assure que ce minimum requis est déjà donné aux personnes requérantes d'asile se sentant victimes d'actes injustifiés. En outre, il assure que le Secrétariat d'Etat aux migrations prend très au sérieux les allégations relatives aux actes de violences et abus commis à l'encontre des requérants d'asile dans les centres fédéraux. Le secrétaire rappelle également que pour faire la lumière sur les faits reprochés, une enquête externe et un audit interne ont été ouverts. De plus, les agents de sécurité concernés ont été suspendus et des plaintes pénales sont en cours. Tout en reconnaissant qu'il y a encore à faire, Mario Gattiker se réjouit de l'engagement quotidien du personnel des centres fédéraux pour le bien-être des personnes en procédure d'asile et rappelle que fin 2020, la Commission nationale de prévention de la torture a jugé que ces derniers « sont en général hébergés dans des conditions conformes aux droits humains et aux droits fondamentaux ».

Une fresque géante en l'honneur des jeunes migrants à Lausanne

24 Heures, le 19 juin 2021

A l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, une fresque

géante, conçue par de jeunes migrants, a vu le jour sur la place de l'Europe à Lausanne. Majoritairement originaires d'Afghanistan, les jeunes migrants ont été encadrés par deux graffeurs. La fresque a été produite avec des sprays spéciaux, dont la couleur partira à l'eau. Le projet a été initié par l'entraide Protestant suisse (l'EPER) et comme le souligne Elise Shubs – adjointe du département des projets suisses de l'EPER – le but était que les jeunes migrants puissent faire parler leur imaginaire et se projeter dans le futur. Création éphémère destinée aux passants, la fresque donne une image positive et porteuse d'espoir. Au centre de la fresque, la phrase « Never give up » (n'abandonne jamais) est mise l'honneur. Des phrases dans d'autres langues, des fleurs, des nuages et des étoiles sont également dessinés.

Pour visionner la fresque cliquez [ici](#).

La rédaction vaudoise de Voix d'Exils